

ARRETE MODIFICATIF N° 2021-420

TRANSFERT D'AUTORISATION DE CAPACITE D'ACCUEIL ANNUELLE

Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS)

rattaché à la **Fondation INFA (Institut National de Formation et d'Application)**

5/9 rue Anquetil – 94130 Nogent-sur-Marne

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L.4383-3 et R.4383-2 ;
- VU** la délibération du conseil régional d'Île-de-France, n° CP 2019-119 du 19 mars 2019 approuvant le règlement régional des formations paramédicales, modifié par délibération n° CP 2020-122 du 4 mars 2020 ;
- VU** l'arrêté n° 20-51 du 25 février 2020 portant renouvellement de capacité d'accueil de l'Institut de formation d'aides-soignants de la Résidence Abbaye ;
- VU** l'arrêté n° 2020-51 du 25 février 2020 portant renouvellement de capacité d'accueil d'ABCD ;
- VU** l'arrêté n° 2020-90 du 23 avril 2020 portant renouvellement de capacité d'accueil de l'institut de formation d'aide-soignant de 40 places ;
- VU** l'arrêté n°2021-120 du 2 juillet 2021 portant délégations de signatures du Pôle Transfert, Recherche, Enseignement Supérieur et Orientation en Réseaux (TRESOR) ;
- VU** l'instruction favorable par les services régionaux du dossier de demande reçu le 28 septembre 2020 ;
- VU** l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France du 7 avril 2021 ;

Considérant la convention de partenariat entre l'IFAS de l'Abbaye services ABCD - 3 impasse de l'Abbaye 94100 Saint-Maur-des-Fossés et la Fondation INFA signée le 29 mars 2021 ;

Article 1

Transfère au bénéfice de la Fondation INFA, l'autorisation initialement délivrée au profit de l'IFAS de l'Abbaye services ABCD, concernant **35 places** en formation continue, pour l'institut de formation d'aide-soignant, situé 5/9 rue Anquetil – 94130 Nogent-sur-Marne. Ce qui porte l'autorisation de la capacité d'accueil par la voie de l'apprentissage et de la formation continue à **75 places**.

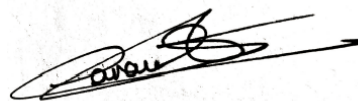
Article 2 : les autres dispositions de l'arrêté 2020-90 du 23 avril 2020 susvisé restent inchangées.

Fait à Saint-Ouen-sur-Seine en 1 exemplaire
Le 8 novembre 2021

la présidente du conseil régional
Valérie Péresse

par délégation,

la cheffe du service
Relations avec les organismes
Valérie VARAULT



Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tél : 01 53 85 53 85 – www.iledefrance.fr



RegionIleDeFrance



@iledefrance